

Réaménager pour faciliter le travail

Le concepteur et le constructeur, signataires des Chartes de Qualité, sont intervenus dans cet élevage des Côtes d'Armor pour réaliser l'extension de la stabulation vaches laitières et un nouveau bloc traite dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail.

Des aménagements qui ont bénéficié des différents dispositifs de soutien aux investissements et de la compétence des intervenants.

L'extension est réalisée avec 5 travées de 5 m en charpente treillis bois.

Jean-Michel et Stéphane élèvent 75 vaches laitières en GAEC en Côtes d'Armor, ainsi que 425 porcs à l'engrais, sur 115 ha. La stabulation, déjà rénovée lors de la mise aux normes, permettait de loger le troupeau, mais le bloc de traite, l'organisation des circuits des vaches, et la fluidité du travail étaient à revoir. Les associés souhaitent que les installations permettent de travailler seul. Avant les travaux, il fallait deux heures pour traire le troupeau.

C'est pourquoi, avec l'aide de leur concepteur Charte de Qualité, mais aussi grâce à de nombreuses visites et du temps pour élaborer le projet, ils ont choisis de réaliser l'extension du bâtiment pour donner plus de place au troupeau et faciliter la manipulation des animaux, mais aussi pour installer une salle de traite plus performante.

Aujourd'hui tout s'enchaîne efficacement : traite, raclage, paillage. Isoler, embarquer un animal se font facilement avec des équipements simples. L'investissement se monte à 210 000 € pour réaliser cette modernisation. Mais le GAEC, qui comprend un jeune agriculteur, a bénéficié du soutien de la Région Bretagne pour l'étude du projet* et est éligible au Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage. Des aides ont aussi été accordées pour l'aménagement des accès et des abords pour améliorer la collecte laitière.

* aide de 600 € pour une prestation d'étude bâtiment de 1 500 € minimum, avec l'intervention d'un concepteur et au moins un constructeur signataires des chartes de qualité, et avec la réalisation d'une rencontre avant l'ouverture du chantier.



Améliorer la fluidité de la traite

Pour faire circuler rapidement un troupeau de 75 vaches il faut du dégagement. C'est pourquoi, après la visite de nombreuses réalisations, les éleveurs ont choisi des espaces larges pour le mouvement des vaches.

L'accès à l'aire d'attente se fait dans le prolongement de l'aire d'exercice. Une ambiance lumineuse aussi bien dans cet espace que dans la salle de traite (réalisée par un dôme éclairant) permet une bonne circulation des vaches. Initialement, il était prévu de réaliser un accès de plain-pied avec le bloc traite, mais la sortie rapide des vaches de la salle de traite par un dégagement large a été privilégié. Les vaches aboutissent ensuite dans une travée de 5 m jusqu'à l'aire d'exercice. Cet espace paillé est interdit d'accès une fois la traite terminée. Il sert alors pour la manipulation des vaches mises de côté pour la contention, ou pour l'embarquement. Cette circulation privilégiée des vaches se fait un peu au détriment de la circulation des hommes pendant la traite. La distribution des locaux, stockage du lait, bureau et nursery se fait par un couloir accessible après un large escalier de 3 marches. A l'avenir, une canalisation pourrait être aménagée pour le lait des veaux afin d'éviter le transport des seaux. En revanche, les nombreux passages d'homme sont situés idéalement afin de desservir, de l'auge jusqu'au couloir de service, les différents espaces exercice, couchage, soin et contention et bloc de traite.

L'aire d'attente sur caillebotis est lavée en partie. La propreté de l'attente des vaches contribue à une bonne ambiance et une bonne hygiène de traite. Le raclage des déjections de l'aire d'exercice se fait sous forme de fumier (paillage de l'aire d'exercice) dans un ensemble fumière/fosse existant du PMPOA, dont la capacité permettait une extension. La fosse de l'aire d'attente de 250 m³ ne reçoit que les eaux vertes.

>>>



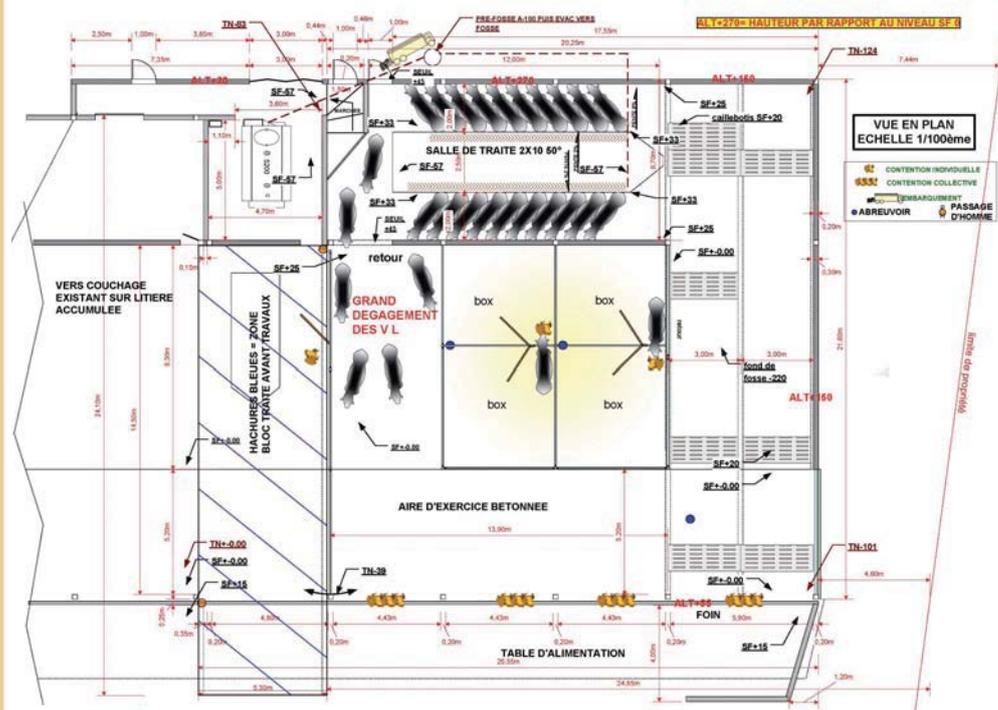
RÉALISATION CHARTES QUALITÉ

>>>



Un ensemble cohérent contribue au confort de travail, à l'efficacité et au bien-être animal.

1. L'aire d'attente sur caillebotis est lavée, ce qui permet une bonne ambiance et une bonne hygiène de traite.
2. L'ensemble du bloc de traite bénéficie d'une ambiance lumineuse grâce à la présence d'un dôme éclairant.
3. L'aire de dégagement des vaches permet une grande fluidité de la traite.
4. La situation des boxes de soin en position centrale dans la circulation des vaches permet une manipulation aisée des animaux.



Le projet s'est construit autour de la circulation des hommes et des vaches. Celles-ci bénéficient d'un grand dégagement en sortie de traite. La position des boxes de soin permet facilement l'isolement d'un animal et l'embarquement. De nombreux passages d'homme rendent accessibles l'ensemble de ces espaces.

La reprise de la charpente existante

a fait l'objet d'un calcul de structure

Aménager et moderniser les installations dans un élevage laitier est toujours complexe pour assurer la continuité du travail et notamment de la traite. Le constructeur a choisi d'accrocher la nouvelle structure à la ferme de pignon existante, afin de conserver l'usage des locaux existants.

La plupart du temps, lors de l'extension d'une stabulation, et surtout si la structure existante est ancienne, la technique consiste à installer le poteau de la nouvelle ferme à 35 cm de l'ancien poteau. Cette solution permet en plus de réaliser un passage d'homme. Mais dans le cas présent, la présence du bloc de traite, qui ne pouvait pas être déconstruit avant la réalisation du nouveau, mais aussi d'une petite fosse, limitait cette possibilité. Le constructeur a donc choisi de reprendre sur la charpente existante. Il fallait de plus gagner un peu en hauteur.

La faiblesse des arbalétriers, notamment de l'auvent, et l'insuffisance des poteaux ont conduit le constructeur à faire réaliser une étude de structure. Cette dernière a conduit à disposer un nouvel arbalétrier au dessus de la ferme existante, de renforcer les poteaux et les contreventements. Le reste du nouveau bâtiment respecte les préconisations des chartes de qualité notamment pour la fixation des poteaux à la maçonnerie, les pannes d'anti déversement et le contreventement.



Les entreprises signataires des chartes de qualité apportent des solutions pour des projets réussis.

La reprise de la charpente a nécessité un renforcement des arbalétriers, des poteaux et des contreventements.

